

Rapport de Gestion

Du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice 2022

Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2023

Le Groupe Crédit Mutuel Océan fait partie de l'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel qui établit ses comptes consolidés en normes IFRS. Dans le prolongement, le Groupe Crédit Mutuel Océan a également retenu les mêmes normes pour ses comptes consolidés.

La [Déclaration de Performance Extra-Financière](#) est présentée dans un document distinct qui comprend :

- le modèle d'affaire ;
- les principaux risques sur de grandes thématiques non financières ;
- les politiques et diligences mises en oeuvre pour y répondre et des indicateurs-clés de performance ;
- les enjeux RSE en lien avec le PMT : « Ensemble, Construisons demain » du Groupe Crédit Mutuel Océan.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

< 1.1 - Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Océan est constituée de la Fédération du Crédit Mutuel Océan, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan (CFCMO) et de l'ensemble des Caisses Locales à vocation générale affiliées à la Fédération du Crédit Mutuel Océan.

La consolidation intègre également les sociétés suivantes :

Filiales	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration	Activité exercée
Océan Participation	90%	90%	IG	Société de capital risque
SCI Merlet Immobilier	100%	100%	IG	Location d'immeubles
SCI Union Immobilière Océan	100%	100%	IG	Location d'immeubles
FCT Zéphyr Home Loans II	50%	50%	MEE	Fonds commun de titrisation

2 – EVENEMENTS IMPORTANTS

< 2.1. – Evénements importants de l'exercice

< Invasion de l'Ukraine par la Russie

N'étant pas implanté en Ukraine et en Russie, le Groupe Crédit Mutuel n'a pas d'équipes présentes sur les lieux de conflits ; les expositions directes dans ces deux pays ainsi qu'en Biélorussie sont non significatives. Par ailleurs, le Groupe n'a aucun actif à la Banque centrale de Russie.

Le Groupe est engagé dans la mise en œuvre et le respect des mesures restrictives ainsi que des sanctions individuelles et économiques adoptées par l'Union Européenne en réponse à l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie. En particulier, il possède un dispositif de gouvernance et de pilotage des risques robuste, lui permettant d'avoir un suivi attentif des flux opérés par ses clients avec la Russie permettant de lutter contre le blanchiment, la fraude fiscale ou le financement du terrorisme. Le Groupe fait également preuve d'une vigilance accrue en matière de cybersécurité.

Par ailleurs, le Groupe Crédit Mutuel est totalement mobilisé pour faire face aux impacts liés à la crise ukrainienne et, au contexte d'incertitudes économiques accrues, qui continue de peser sur les secteurs précédemment affectés par la crise Covid-19.

Il est totalement impliqué pour accompagner en proximité ses clients professionnels et entreprises en difficulté (notamment TPE/PME) et ses clients particuliers.

Le Groupe suit de manière constante la qualité de ses engagements de crédit, la valorisation de ses portefeuilles, la gestion du risque de taux et sa liquidité.

< Risque de crédit

Dans le cadre du provisionnement des créances saines (en stage 1 & 2), le groupe Crédit Mutuel tient compte des impacts des crises successives, ainsi que des perspectives macro-économiques.

Dès le 1er semestre 2020, le Groupe avait adapté son dispositif de détection précoce et de mesure du risque de crédit et avait actualisé ses paramètres, afin de prendre en considération les incertitudes de la crise sanitaire Covid-19 compensées par les mesures de soutien d'état.

Cette approche méthodologique appliquée en 2021, a été ajustée au cours du second semestre 2022, dans un contexte d'incertitudes particulièrement élevées liées au conflit ukrainien, à la hausse des prix de l'énergie ainsi que des matières premières agricoles et des métaux, à la hausse des taux d'intérêt, et aux mesures de durcissement des politiques monétaires en réponse au niveau d'inflation en forte augmentation.

Le niveau de provisionnement résulte d'une analyse au cas par cas, réalisée afin de suivre toute éventuelle augmentation du risque de crédit des clients professionnels ou entreprises en difficultés, et clients particuliers, qui seraient affectés, directement ou indirectement, par ce contexte économique fortement dégradé.

- Scénarios macro-économiques

Au 31 décembre 2021, le scénario défavorable était pondéré à 75 %, le scénario neutre à 24 % et le scénario optimiste à 1 % (stables par rapport au 31 décembre 2020), afin de prendre en compte les perspectives macro-économiques dégradées sur l'ensemble des portefeuilles en méthode notation interne (IRB-F et IRB-A).

Compte-tenu de la situation macro-économique actuelle très dégradée et des projections pessimistes des institutions, ainsi que des analyses internes réalisées, le groupe Crédit Mutuel a accru la pondération de son scénario pessimiste à 80% au 31 décembre 2022, tandis que le scénario central ne pèse plus que 19%, le scénario optimiste étant maintenu à 1%.

De plus, l'évaluation des pertes de crédit attendues intègre aussi un ajustement post-modèle.

- **Durcissement du scénario pessimiste sur les particuliers et les entrepreneurs individuels**

Le durcissement spécifique du scénario pessimiste pour les particuliers et les entrepreneurs individuels (ayant entraîné le recalibrage des probabilités de défaut sur ces segments depuis 2020) a été maintenu en 2022 afin d'anticiper une potentielle dégradation du risque de crédit.

- **Ajustement post-modèle pour tenir compte des effets (directs ou indirects) de la crise ukrainienne et du contexte de fortes incertitudes macro-économiques**

Pour faire face à la crise du Covid-19, une dépréciation complémentaire avait été estimée, depuis 2020, pour anticiper l'augmentation de la sinistralité sur les secteurs jugés comme les plus vulnérables à la crise sanitaire (tourisme, jeux, loisirs, hôtels, restaurants, industrie automobile et aéronautique hors constructeurs, habillement, commerce de boissons, locations de véhicules légers, transport industriel de passagers, transporteurs aériens). La méthodologie Groupe, définie au niveau national, reposait sur une analyse par étapes de la dégradation du risque de crédit, à savoir en premier lieu l'identification des secteurs vulnérables, puis la mise en place de provisions supplémentaires, calibrées en fonction du risque évalués par les groupes (cf. Etats financiers 2021). Cette dépréciation a fait l'objet d'une reprise en 2022, les critères ayant prévalu à sa constitution n'étant plus réunis.

En 2022, le Groupe Crédit Mutuel a décidé de comptabiliser des dépréciations complémentaires. Cet ajustement post-modèle permet de mieux appréhender la dimension prospective du calcul de pertes de crédit attendues, dans un contexte de crises inédites de par leur nature et leur ampleur.

Au 31 décembre 2022, les pertes de crédit attendues (hors impact lié à l'ajustement post-modèle) s'élèvent à 34,4 M€, variant de +7,8 M€ par rapport au 31 décembre 2021.

L'ajustement post-modèle au 31 décembre 2022 représente 58,3 M€, soit 63 % des pertes attendues, contre 30,2 M€ (provision sectorielle Covid. Cf. Etats Financiers 2021), soit 53 % des pertes attendues au 31 décembre 2021.

< **Autres faits marquants**

Dans ce contexte, l'exercice 2022 a également été marqué par :

- L'arrivée à échéance du FCT Zéphyr 1 en juin 2022, soit une diminution de nos encours de titres de 200 M€. Cela s'est accompagné de la fin de notre emprunt Zéphyr auprès de la BFCM, ainsi que l'échéance de nos contrats de swaps.
- Une évolution dans le calcul de la rémunération des TLTRO. Cf. partie « 5.1.2 – classement et évaluation des passifs financiers » au paragraphe « Opérations de refinancement ciblées à plus long terme – TLTRO III ». A fin décembre, le solde total de ces opérations s'établit à 1 060 M€, après un remboursement anticipé de 90 M€ réalisé en décembre 2022.
- L'exercice 2022 enregistre une nouvelle fois une nette progression des encours sur l'activité habitat de +644 M€. Cela est porté par un niveau de déblocage de plus de 2 Md€, dans la continuité de l'an passé.
- Une activité croissante en crédit investissement (+16%), avec un volume de prêts accordés d'environ 1Md€.
- Un contexte d'incertitudes particulièrement élevées lié au conflit ukrainien, à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières agricoles, des métaux, de la hausse des taux d'intérêt et des mesures de durcissement des politiques monétaires en réponse au niveau d'inflation en forte augmentation.

< 2.2 – Événements importants postérieurs à la clôture et activités en matière de recherche et développement

Le Groupe Crédit Mutuel est totalement mobilisé pour faire face aux impacts liés à la crise ukrainienne, et au contexte d'incertitudes économiques accrues liées à hausse des taux d'intérêt, l'accroissement du prix des matières, une forte inflation et le resserrement des politiques monétaires. En mars 2023, la confiance dans les marchés financiers a été affaiblie à nouveau par les événements de faillites de plusieurs banques américaines (dont la Silicon Valley Bank), le rachat de Crédit Suisse par UBS et la volatilité du cours des valeurs bancaires.

Le Groupe Crédit Mutuel Océan ne dispose pas d'expositions sur SVB, UBS et Crédit Suisse.

Dans ce contexte, le Groupe suit de manière constante la qualité de ses engagements de crédit, la valorisation de ses portefeuilles, la gestion du risque de taux et sa liquidité. Il possède un dispositif d'une gouvernance et de pilotage des risques robuste.

Les impacts comptables et prudentiels de cette situation ne pourront être évalués qu'ultérieurement. Le Groupe a maintenu sa politique de provisionnement prudente. Il tient compte du contexte macroéconomique qui pourrait entraîner une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits, et augmenter le niveau de couverture des pertes de crédit attendues, déjà fortement accrue pendant la crise sanitaire. La persistance des tensions sur les marchés financiers pourrait entraîner une moindre valorisation de ses portefeuilles d'instruments financiers (obligations, actions et dérivés).

Chaque épreuve traversée nous renvoie à nos fondamentaux stratégiques :

- notre raison d'être : [S'engager durablement à vos côtés](#)
- et nos valeurs : [L'Humain, la Confiance et la Responsabilité](#).

Enfin, la solidité financière du Groupe Crédit Mutuel Océan lui permet en effet de faire face à cette situation de crise inédite, grâce au niveau de ses fonds propres et des ratios qui en découlent, avec au 31 décembre 2022 :

- Ratio de solvabilité global = 30,12% (exigence SREP : 12,75%) ;
- Ratio de levier = 7,89%, (seuil d'alerte : 4%) ;
- Ratio de liquidité = 155% (seuil d'alerte : 110%).

Pour rappel, le buffer de liquidité était de 1 033 M€ à fin décembre. Il s'élève à 1 040 M€ à fin janvier.

Au niveau de l'activité de Recherche et Développement le Groupe n'est pas concerné.

< 2.3 – Évolution des méthodes comptables

Le Groupe Crédit Mutuel Océan applique depuis le 1er janvier 2022, les amendements adoptés par l'UE ci-après :

- Amendement a IFRS 3 – référence au cadre conceptuel

Cet amendement met à jour la référence à la version actualisée du Cadre conceptuel de 2018 (et non plus à celui de 1989). Il introduit une exception pour ne pas créer de divergences avec les conséquences actuelles en matière de reconnaissance d'actifs et de passifs lors d'un regroupement d'entreprise.

Selon celui-ci, un acquéreur doit se référer aux définitions données par IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ou par IFRIC 21 - Taxes prélevées par une autorité publique, au lieu de celles fournies dans le nouveau Cadre conceptuel.

Un acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

- **Amendement a IAS 37 - cout d'exécution du contrat**

Il clarifie la notion de « coûts inévitables » utilisée dans la définition d'un contrat onéreux. Il s'applique aux contrats pour lesquels le Groupe n'aurait pas rempli ses obligations contractuelles au 1er janvier 2022.

- **Amendement a IAS 16 - produit antérieur a l'utilisation prévue**

Il interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle, les produits nets dégagés au cours des tests de fonctionnement de l'immobilisation. Le produit de la vente de tels éléments doit être comptabilisé immédiatement en résultat.

- **Amélioration des normes IFRS – cycle 2018-2020**

Les amendements mineurs portent principalement sur les normes suivantes :

- ⇒ IFRS 1 – Première application des normes IFRS : il introduit une simplification dans l'application d'IFRS 1 pour une filiale adoptant les normes IFRS après sa mère.
- ⇒ IFRS 9 – Instruments financiers : il précise les frais à inclure dans le test de 10% utilisé pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé, en cas de renégociation des conditions. Sont visés uniquement les frais payés ou reçus entre l'emprunteur et le prêteur, y compris ceux payés ou reçus pour le compte de l'autre.
- ⇒ IFRS 16 – Contrats de location : il modifie l'exemple illustratif 13 afin de lever toute confusion sur le traitement des avantages reçus par le bailleur.

3 - ACTIVITE ET RESULTATS

Contexte économique et financier

La disponibilité de l'énergie, la paix en Europe, une inflation faible et des politiques monétaires accommodantes étaient considérées comme plus ou moins acquises... l'année 2022 nous a montré qu'elles ne l'étaient finalement pas.

2022, c'est le début de la guerre en Ukraine, des taux d'inflation plus élevés plus longtemps que prévu, des politiques monétaires restrictives, des craintes croissantes d'une récession mondiale et les pires conditions financières depuis 2020. C'est aussi la fin de la période exceptionnelle des taux négatifs. L'ensemble des classes d'actifs et des zones géographiques ont été impactées de ces éléments.

En début d'année, la reprise de la consommation post-Covid financée par l'épargne accumulée pendant la crise ainsi que les tensions sur les chaînes d'approvisionnements liés au maintien de confinements en Chine, pesaient sur les prix.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février a provoqué un choc mondial qui a entraîné une forte baisse des actions et une hausse des rendements obligataires. L'invasion a par ailleurs amplifié les inquiétudes déjà existantes sur les pressions inflationnistes notamment sur le prix des hydrocarbures (pétrole et gaz suite à la décision des occidentaux de réduire leur dépendance au marché russe), des ressources industrielles (bois, acier) et alimentaires (blé). Le deuxième trimestre a été marqué par de nouvelles baisses des actions et des obligations dans le monde entier, alimentées par l'inquiétude des tensions géopolitiques et leurs impacts en termes d'inflation. L'été s'est avéré plus calme, porté par des résultats d'entreprises meilleurs qu'attendus mais les craintes sur l'inflation ont repris le dessus en septembre. Les actions et les obligations ont enregistré des rendements toujours négatifs au troisième trimestre. L'année s'est terminée par des resserrements agressifs des politiques monétaires au niveau mondial, ce qui a entraîné une nouvelle baisse et une plus grande volatilité des marchés.

2022 a été marquée par une envolée de l'inflation (de 4,9% en janvier vs. 10,1% en novembre en zone euro) face à laquelle de nombreuses Banques Centrales aux quatre coins du monde ont réagi, après plus d'une décennie de taux bas, en faisant rapidement augmenter leurs taux d'intérêt tout au long de l'année et dégradant progressivement les perspectives de croissance économique. C'est la Réserve Fédérale Américaine (FED), qui a donné le « la » en 2022. Avec ses six hausses de taux directeurs sur l'année, la FED a enregistré son cycle de resserrement monétaire le plus agressif et rapide de l'histoire, portant les taux directeurs américains à un plus haut depuis 2008 (4,25%). En Europe, la Banque Centrale Européenne (BCE) a relevé ses taux de 2,5% sur la période, portant son taux directeur à 2%.

Cette augmentation des taux a impacté les marchés financiers : tous les actifs (ou presque) ont terminé l'année 2022 en baisse. Les obligations mondiales ont ainsi perdu 28% de leur valeur et les obligations d'Etat de la zone euro, 18%. De son côté, le rendement de l'emprunt d'Etat français à 10 ans est passé de 0,19% à 3,11% en un an, ce qui équivaut à une baisse supérieure à 15%. Le CAC 40 a perdu 9,5% en 2022, affichant sa plus mauvaise performance depuis 2018. Outre-Atlantique, 2022 est la pire année en bourse depuis 2008. Le S&P500 a perdu 19% et le Nasdaq Composite a chuté de 33%. Contrairement aux précédents cycles de ralentissement économique, les obligations n'ont donc pas pu remplir leur traditionnel rôle de rempart face au repli des actions.

L'année 2022 restera également dans l'histoire des marchés agricoles, avec des niveaux de prix jamais atteints et une volatilité record.

Le dollar a été l'un des rares actifs à afficher une performance positive en 2022. Contrairement à l'or, dont la performance a été nulle en 2022, le dollar a bénéficié de son statut de valeur refuge et a été soutenu par le resserrement agressif de la politique monétaire de la Fed.

A noter, côté crypto-monnaies, la chute historique du bitcoin, -64% en 2022.

Par ailleurs, la nécessité de relocaliser certaines activités, le changement climatique et le travail hybride modifient quelque peu les habitudes de consommation.

La résilience, capacité d'un système à retrouver les structures et les fonctions de son état de référence après une perturbation, semble être la caractéristique principale de l'environnement économique en 2022. L'année se termine sur l'espoir d'une réouverture de l'économie chinoise, redonnant un second souffle à l'économie mondiale, et à un resserrement monétaire des banques centrales moins violent au cours des prochains mois.

Dans ce contexte économique, la dynamique commerciale du Groupe Crédit Mutuel Océan s'est tout de même poursuivie sur l'exercice 2022, avec une hausse des dépôts clientèle portée conjointement par la collecte sur les comptes courants créditeurs (+5%) et l'épargne bancaire, notamment l'épargne réglementée (+12,2% - attribuable à la hausse des taux de rémunération des livrets réglementés) et les livrets ordinaires (+3,1%).

L'encours de crédits a progressé de 5,5 % porté par l'activité habitat (+6,3%), et les crédits investissement (+5,4%).

Le Produit Net Bancaire (P.N.B.) consolidé du Groupe, généré essentiellement par la banque de détail, a augmenté de 5,2% pour s'établir à 334,5 M€ (contre 329,3 M€ en 2021).

Le poste de gains et pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat progresse de 19,1 M€. La variation s'explique par la performance de notre filiale de capital risque Océan Participations qui génère plus de 20 M€ de hausse de plus value latente (dont +6 M€ sur l'introduction en bourse de deux participations, +3 M€ sur une autre ligne cotée et +15 M€ sur les participations non cotées). Plusieurs lignes du portefeuille allocatino d'actif sont défavorable affectées par la hausse des taux d'où une baisse de 2 M€ des plus values latentes.

Suite à un contexte économique difficile, le coût du risque s'établit à 36,3 M€, il augmente de près de 5 M€ par rapport à l'année 2021. Les provisions statistiques sont en nette hausse avec un flux net total de 35,9 M€ décomposé ainsi :

- 24,3 M€ de dotation nettes sur le B1 (ajustement post modèle compris)
- 11,6 M€ de dotations nettes sur le B2 (Reprise de la provision sectorielle pour 30,2 M€ et dotation de 41,8 M€ d'ajustement post modèle)

Conséquence des éléments précédents, et après impôts (22 M€, contre 29 M€ en 2021), le résultat net consolidé atteint 86 M€ en 2022 contre 83 M€ en 2021.

L'activité du Groupe Credit Mutuel Ocean en 2022

< 3.1 – L'EPARGNE

La collecte de l'épargne bancaire, financière et assurance sur l'année s'est élevée à 943 M€.

Fin 2022, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle dépasse les 20 Mds€, avec :

- **Compte-courant clientèle créditeurs (+215 M€)**, soit un accroissement de 4,6 pour l'année 2022.
- **Epargne bancaire, (+334 M€)** : A fin décembre, l'encours d'épargne bancaire atteint 9,6 Md€ et poursuit sa progression (+3,6%). Les évolutions sont contrastées selon les familles d'épargne. Ainsi, les encours d'épargne logement ont progressé de +2,4% et celui des livrets, +9,2% mais les comptes à termes chutent de près de 30%. La part de marché en dépôts bancaires progresse légèrement à 25,62% contre 25,55% au 31 décembre 2021.
- **Epargne assurance (+114 M€)** : Elle continue de progresser en 2022 (2,7%, après 6,8% en 2021), tirée essentiellement par les contrats multisupports (+2,6%). L'encours atteint 4 397 M€ contre 4 283 M€ fin 2021. *Pour rappel, ces encours sont portée au bilan des ACM.*
- **Epargne financière et épargne salariale (+238 M€)** : L'encours d'épargne financière (957 M€) a augmenté de 33%. L'encours de l'épargne salariale (192 M€) se stabilise (+0,4% contre +16,6% en 2021)

Les produits réglementés Livret A, Livret Bleu, Livret de Développement Durable et Solidaire et LEP donnent lieu à reversement partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations, via la Caisse Centrale de Crédit Mutuel. Ce reversement atteint 2 335 M€ contre 2 118 M€ fin 2021.

< 3.2 – LES CREDITS

- 3.2.1 – Production

Toutes clientèles confondues, les crédits débloqués (3 335 M€) demeurent à un niveau élevé, inférieur à 2021 (3 445 M€), et supérieur à 2020 (3 327 M€).

L'habitat représentant 61,1% des concours. La production de crédits à l'habitat a diminué de 156 M€ (-7,1%) comparativement à 2021 (année historique), cela s'explique également par le contexte de hausse de taux et la contrainte du taux d'usure.

Concernant le crédit à la consommation, sur son territoire, le Crédit Mutuel Océan a accordé 334 M€ (-2,8%).

Pour le financement professionnel, (crédits, crédits-baux mobilier et immobilier), les opérations mises en place en 2022 s'élèvent à 1 102 M€ contre 1 037 M€ l'an passé. Pour rappel, l'année 2020 (1 371 M€) avait été marquée par la distribution des PGE. Nous retrouvons ainsi des niveaux plus standards.

Ce niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan de stabiliser à 28,94% ses parts de marché crédits sur ses trois départements de compétence, contre 28,98% en décembre 2021.

Le taux moyen cumulé des crédits débloqués a augmenté de 31 cts sur un an (1,57% contre 1,26%).

A noter que le Groupe Crédit Mutuel Océan n'accorde pas de crédit répondant à l'obligation instituée par la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (microcrédit).

- 3.2.2 – Encours

Après une progression en 2021 de 6%, l'encours des crédits bancaires 2022 progresse à nouveau de 5,5% pour atteindre 15,5 Md€. L'habitat représente 70,1% et progresse de 0,6pt.

Le coefficient d'engagement se situe à 107,3 et connaît une légère hausse par rapport à 2021 (105,9%).

- 3.2.3 – Risques sur crédits

Après des années de forte production, et malgré un environnement économique incertain, le taux des créances douteuses et litigieuses par rapport aux encours de crédits globaux reste relativement stable, passant de 1,49% à 1,45%.

En 2022, fidèle à son approche prudente de gestion du risque de crédit, le Groupe a continué à doter les provisions dite Bucket 1, Bucket 2 en appliquant un ajustement pour risque de modèle. Cf. *faits marquants*.

< 3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES

Bancassureur, le Groupe Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2022 s'établit à 984 755 contrats, en augmentation de 3,2%.

388 349 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

L'équipement en cartes bancaires poursuit sa progression avec un parc atteignant 486 286 cartes (+3,1%).

< 3.4 – TRESORERIE

La gestion de la trésorerie comporte deux volets :

- Le refinancement de l'exploitation.
- La gestion pour compte propre.

- 3.4.1 – Refinancement de l'exploitation

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.) et à la B.F.C.M, pour un montant global de 4 141 M€ au 31 décembre 2022 contre 3 685 M€ un an plus tôt.

Si la volonté du Groupe est de couvrir prioritairement ses besoins de capitaux par l'épargne bancaire de ses clients, le recours au marché, à la C.R.H et à la B.F.C.M résulte d'une part, de l'importance des crédits habitat, et d'autre part, de la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan.

L'encours de refinancement auprès de la C.R.H. s'élève à 761 M€ au 31 décembre 2022 (contre 732 M€ au 31 décembre 2021).

A noter également concernant les opérations TLTRO :

- Le 29 juin 2022, nous avons remboursé par anticipation notre ligne TLTRO III réalisée sous la forme d'une pension Zephyr 1 pour 100 M€. Le sous jacent arrivant à échéance en juillet 2022, la ligne mobilisée a ainsi dû être remboursée.
- Nous avons remboursé par anticipation 90 M€ au 21 décembre 2022, ainsi, le total des emprunt TLTRO à la clôture s'élève à 1 060 M€.

- 3.4.2 – Gestion pour compte propre

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports pour les portefeuilles court terme et moyen terme,
- respect des seuils de gestion pour le portefeuille long terme (allocation d'actifs),
- sélection rigoureuse des contreparties, en s'appuyant en particulier sur le dispositif national d'analyse des contreparties (IFC).

Le portefeuille proprement dit de gestion pour compte propre atteint 137,4 M€ à la clôture, contre 139,1 M€ un an plus tôt.

Au global, au 31 décembre 2022, le portefeuille titres et dérivés de la Caisse Fédérale est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés, obligations et autres titres à revenu fixes) : 328 M€, dont 165 M € pour les OPCVM. Les plus-values latentes sur OPCVM s'élèvent à 16 M€ contre 25 M€ à fin 2021.
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres : 620 M€,
- parts du FCT Zéphyr Home Loans II pour 400 M€.

4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

< 4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES

Ils sont constitués des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 72 M€
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

Quatre participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

Groupe ACM	:	les titres acquis pour	55,9 M€	sont valorisés (IFRS) à	364,2 M€
BFCM	:	les titres acquis pour	100,0 M€	sont valorisés (IFRS) à	161,8 M€
Euro Informations	:	les titres acquis pour	14,6 M€	sont valorisés (IFRS) à	48,0 M€
Caisse Centrale CM	:	les titres acquis pour	20,1 M€	sont valorisés (IFRS) à	20,1 M€

< 4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES

Au passif du bilan, pour 16 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.

< 4.3 – LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En moyenne sur 2022, le taux de production des crédits augmente de 0,31 pt (1,57 % contre 1,26% en 2021). Nous constatons une augmentation des taux sur toutes les familles de produit :

- +0,25 pt sur les crédits habitats
- +0,34 pt sur les crédits conso & renouvelables
- +0,40 pt sur les crédits investissement.
- +0,68 pt sur les crédits fonctionnement & export

Du fait de l'augmentation des taux de l'épargne réglementée, le coût de la ressource clientèle s'établit désormais à 0,90% contre 0,66% l'an dernier. Ceci a conduit à une détérioration de plus de 25% de la **marge financière clientèle** (- 36 M€).

L'année 2021 avait été marquée par le versement d'un dividende exceptionnel des ACM de 43,2 M€. En 2022 celui-ci ne représente plus que 11,5 M€. A noter, le dividende versé par la BFCM a plus que doublé avec 1,2 M€ contre 0,5 M€ l'an passé. Au total, les dividendes reçus des participations ont représenté 13 M€ contre 44,1M€ en 2021.

Les commissions nettes (143,5 M€) sont en nette augmentation par rapport à 2021 + 19,5 M€.

Le **Produit Net Bancaire** ressort à 334,5 M€ contre 329,3 M€ en 2021, soit +5,2%.

Les **frais généraux** à 185 M€ augmentent de 1% par rapport à 2021.

Côté frais de personnel, le contrat d'intéressement-participation directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement génère pour 2022 une enveloppe globale de 11,2 M€, charge à majorer du forfait social et de la taxe sur les salaires.

Il est également à souligner la distribution d'une prime pour partage de la valeur de 5 M€, contre une prime pour l'emploi et le pouvoir d'achat de 3 M€ charges incluses en 2021.

Le **résultat brut d'exploitation** atteint ainsi 146,6 M€ (144,1 M€ en 2021) consécutivement à la hausse du PNB.

Le **coût du risque** continue d'augmenter et s'élève cette année à 36,3 M€ au 31 décembre 2022 contre 31,6 M€ en 2021. Les évolutions suivantes sont à noter :

- Le coût du risque manuel est neutre, les risques estimés sur les dossiers majeurs n'ont pas varié par rapport à 2021.
- La provision sectorielle est entièrement reprise (30,2 M€)
- L'ajustement post modèle sur les provisions B1 et B2 représente 58,3 M€ (un facteur de 2,7 a été appliqué aux provisions B1 et B2).

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assurée par l'ensemble des Caisses locales. Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participations, génère une contribution représentant 11,5% du PNB Groupe contre 3,5% l'an passé.

< 4.4 – LES RISQUES, LES DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS

L'application depuis le 01/01/2018 des nouvelles règles liées à la norme IFRS9 a entraîné des impacts :

- Sur le classement et l'évaluation des actifs financiers qui dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments. Les actifs sont désormais classés au coût amorti, en juste valeur par capitaux propres, en juste valeur par résultat.
- Sur les dépréciations qui s'appliquent à l'ensemble des instruments de dettes et aux engagements hors bilan.

Les dépréciations sont ainsi réparties en 3 catégories :

- statut 1 : encours sains non dégradés,
- statut 2 : encours sains dégradés,
- statut 3 : encours douteux. Une Probabilité de Défaut (PD) à 1 an (perte attendue à 12 mois) est utilisée pour le calcul des dépréciations de statut 1. Pour le statut 2, on utilise une Probabilité de Défaut à terminaison de 1 à 10 ans (perte attendue à terminaison).

Pour le statut 3, une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un événement et susceptible de générer une perte.

La répartition des encours de créances bruts permettant de calculer les provisions selon les statuts 1, 2 ou 3 est reprise dans le tableau ci-dessous :

Par tranche de PD 12 mois IFRS9	Dont actifs dépréciés dès l'origine	Soumis aux pertes attendues à 12 mois	Soumis aux pertes attendues à terminaison	Dont créances clients relevant d'IFRS 15	Soumis aux pertes attendues sur actifs dépréciés à la clôture mais non dépréciés dès l'origine
<0.1	0	7 207 649	9 484	0	0
0.1-0.25	0	2 355 180	1 011	0	0
0.26-0.99	0	3 164 060	19 623	0	0
1 - 2.99	108	1 627 528	151 402	0	0
3 - 9.99	2 349	384 233	304 441	0	0
>=10	17 480	33 159	191 156	0	213 749
Total	19 937	14 771 809	677 117	0	213 749

- 4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif

Les couvertures des risques de contrepartie déclassés douteux, douteux compromis et contentieux sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle pour 120 M€.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

En complément, les provisions comptabilisées sur les encours sains de statut 1 et statut 2 s'élèvent à 102 M€.

- 4.4.2 – Provisions figurant au passif

Les provisions (29 M€) diminuent (-3,7 M€) sous l'effet de :

- La nette diminution de la provision épargne logement (-5,6 M€). Dans le contexte de hausse de taux une provision moindre est à constater, le taux moyen de couverture passe de 0,70% à 0,43%.
- Une légère augmentation de la provisions sur engagement de garantie et sur engagement de financement (respectivement +0,8 M€ et +1,3 M€)

- 4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique F.R.B.G. dans les comptes de la Vocation Générale et qui atteint 49,3 M€ est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI & CONTROLE

< 5.1 – FONDS PROPRES

Les capitaux propres consolidés IFRS – part du Groupe – y compris le résultat 2022, s'élèvent à 1 897 M€, contre 1 796 M€ par rapport à fin 2021. Les parts B représentatives du capital des Caisses Locales atteignent 222 M€. La rémunération à servir au capital B est de 1% par part ancienne de 1 euro et de 2% par part nouvelle de 1 euro pour l'exercice 2022.

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle 2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

Le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2022, les **fonds propres prudentiels atteignent 1 436 M€**.

(en millions d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres de base (Tier One)	1 429	1 376
Fonds propres complémentaires	7	8
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	381	352
Ratio de solvabilité	30,12%	31,43%

Au 31 décembre 2022, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

< 5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

■ Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des risques

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le C.M.O. dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent environ 2,00 % des crédits à la clientèle.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'organisation de la gestion des risques distingue les deux fonctions suivantes :

- l'octroi de crédits ;
- la mesure des risques, la surveillance des engagements et la gestion de la masse risquée.

Ces deux fonctions sont indépendantes l'une de l'autre et rapportent à des lignes hiérarchiques différentes.

L'octroi est rattaché à la direction des Engagements, Recouvrement et Secrétariat Général.

Le service Engagements accompagne les chargés de clientèle et d'affaires dans la prise de décision concernant l'octroi des crédits au-delà de leurs pouvoirs, définit et participe au suivi de la mise en œuvre de la politique crédit du Groupe visant à la prévention et à la maîtrise des risques.

La mesure, la surveillance des engagements et la gestion de la masse risquée sont rattachées à la Direction des Risques, du Contrôle Permanent et de la Conformité. Elle rend compte aux organes exécutifs et de surveillance sur les risques, notamment les risques de crédit, financiers, opérationnels et climatiques. Elle assure également la prévention des risques de non-conformité dans les domaines de la sécurité

financière, les pratiques commerciales, la protection de la clientèle, la déontologie, l'éthique, la lutte contre la corruption, la prévention des conflits d'intérêts et l'intégrité des marchés. Aussi, elle pilote, anime le contrôle interne de l'ensemble des services du CMO (réseau et services centraux).

A cela, la Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité, anime le Comité Financier.

Les services de la Direction Financière assurent la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Ils vérifient le respect des ratios réglementaires, établissent les déclarations fiscales et réglementaires.

La Direction Audit et Contrôle Périodique évalue par des missions d'audit dans le réseau et dans les services centraux, par des missions thématiques et le contrôle à distance, l'efficacité des processus organisationnels et des dispositifs de contrôle du Crédit Mutuel Océan.

Le Comité des Risques, chaque trimestre, examine le suivi des risques du CMO et approuve les différentes limites de risque avant leur validation par le Conseil d'Administration.

Le contrôle des risques s'effectue tout d'abord par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en premier niveau par le contrôle interne du hiérarchique. Au second niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant des opérations à risques. Au troisième niveau, intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et Résolution.

< 5.3 – RISQUE DE CREDIT

- 5.3.1 - Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Trimestriellement, la Direction des Risques examine la situation des risques, restitue les éléments d'information en termes de risque de crédit dans le Tableau de Bord de la Direction des Risques adressé au Comité de Direction et assure le suivi des limites relatives au risque de crédit. Les dirigeants effectifs et la Directrice des Risques se réunissent toutes les 2 semaines afin d'échanger sur l'actualité ou des thématiques liées aux différents risques nécessitant une validation interne ou un plan d'actions.

- 5.3.2 - Eléments d'information sur la gestion du risque

✓ ***Un système de cotation national déployé par le Groupe Crédit Mutuel Océan***

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle 2, notamment pour la banque de détail.

La définition des méthodologies de notation est réalisée sous la responsabilité de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) pour l'ensemble des portefeuilles.

Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

L'échelle de valeurs reflète la progressivité du risque et se décompose en neuf positions exclusives du défaut (A+, A-, B+, B-, C+, C-, D+, D-, E+) et trois positions pour le défaut (E-, E= et F).

Le suivi des modèles de notation s'articule autour de trois principaux volets qu'est l'étude de la stabilité, des performances et des analyses complémentaires. Ce suivi est réalisé sous l'égide de la CNCM sur chaque modèle de notation

✓ ***Un traitement des dossiers non centralisé***

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le département des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les spécialistes crédits collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de la Direction Audit Contrôle Périodique, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

✓ ***Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation***

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes). Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle 2.

Les dispositifs de déclassement et de dépréciation sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La dépréciation est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par les analystes des services Recouvrement et Contentieux en fonction du recouvrable.

- **5.3.3 - Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit**

Au-delà des limites prudentielles nationales fixées par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, le Comité des Risques du Crédit Mutuel Océan, en application des directives de la Confédération, détermine annuellement pour les corporates, des limites prudentielles plus restrictives.

Les limites de concentration unitaire par Corporate sont respectées à fin décembre 2022.

- **5.3.4 – Suivi du risque crédit**

Exposition	31.12.2022	31.12.2021
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	4 231 548	3 509 497
Clientèle	15 676 047	14 870 963
Exposition brute	19 907 595	18 380 460
Dépréciations	-222 053	-193 663
Etablissements de crédit	-1	-1
Clientèle	-222 052	-193 662
Exposition nette	19 685 542	18 186 797

	31.12.2022	31.12.2021
Titres de créance		
Effets publics	51 917	12 630
Obligations	700 333	1 048 747
Instruments dérivés	153 017	12 809
Pensions & prêts de titres	50 116	0
Exposition brute	955 383	1 074 186
Dépréciation des titres	-5	0
Exposition nette	955 378	1 074 186

	%	
	2022	2021
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	91,20	69,5
AA et AA-	0,00	2,17
A+ et A	7,20	28,08
A- et BBB+	0,00	0,00
BBB et en-dessous	1,60	0,25

Les créances clientèle font l'objet de dépréciations, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

✓ **Risques de crédit auprès de la clientèle**

	2022	2021
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	68,5%	69,0%
Entreprises	13,6%	13,1%
Grandes entreprises	12,0%	11,7%
Financements spécialisés	0,9%	0,8%
Autres	5,0%	5,3%

✓ **Actifs financiers ayant des arriérés de paiement et encours dépréciés**

	2022	2021
Concentration des risques clientèle		
Engagements dépassant 300 M€		
nombre	1	1
prêts en M€	364	353
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagements compris entre 200 M€ et 300 M€		
nombre		
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		

	31.12.2022	31.12.2021
Qualité des risques		
Créances dépréciées individuellement (S3)	227 121	221 765
Pertes attendues à terminaison (S2)	-71 624	-58 778
Pertes attendues sur actifs dépréciés (S3)	-120 183	-125 520
Taux de couverture individuel	52,9%	56,6%
Taux de couverture global	84,5%	83,1%

31.12.2022	Arriérés de paiement (S1+S2)			VNC des actifs dépréciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés
	≤ 30 jours	>30 jours ≤ 90 jours	> 3 mois	Total	
en M€					
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres entreprises financières	0	0	0	0	0
Entreprises non financières	0	0	0	0	0
Prêts et avances	45 694	4 734	656	70 272	121 356
Administrations centrales	227	1 168	41	612	2 048
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres entreprises financières	65	0	0	1 307	1 372
Entreprises non financières	30 295	1 919	290	53 672	86 176
Particuliers	15 107	1 647	325	14 681	31 760
Total	45 694	4 734	656	70 272	121 356
31.12.2021	Arriérés de paiement (S1+S2)			VNC des actifs dépréciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés
	≤ 30 jours	>30 jours ≤ 90 jours	> 3 mois	Total	
en M€					
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres entreprises financières	0	0	0	0	0
Entreprises non financières	0	0	0	0	0
Prêts et avances	35 319	3 954	68	65 834	105 175
Administrations centrales	64	517	0	328	909
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres entreprises financières	211	0	0	989	1 200
Entreprises non financières	24 174	1 098	0	48 403	73 675
Particuliers	10 870	2 339	68	16 114	29 391
Total	35 319	3 954	68	65 834	105 175

< 5.4 – RISQUES CLIMATIQUES ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

- 5.4.1 – Définition des risques climatiques et liés à l'environnement

Les risques liés au climat et à l'environnement prennent en considération deux principaux facteurs de risque à savoir le risque physique et le risque de transition.

- Le risque physique fait référence aux pertes directes causées par le changement climatique et la dégradation de l'environnement
- Le risque de transition fait référence aux pertes financières qu'un établissement peut encourir, directement ou indirectement, du fait du processus d'adaptation à une économie sobre en carbone et plus soutenable d'un point de vue environnemental.

- 5.4.2 – Un risque matriciel

Les mécanismes de transmission des risques climatiques et liés à l'environnement aux autres risques (notamment crédit) sont nombreux et différenciés selon que l'on évalue les risques physiques ou de transition.

L'aspect matriciel des risques climatiques et liés à l'environnement implique la mobilisation croissante de toutes les équipes risques (risque de crédit, risque opérationnel, pilotage globale des risques...) afin de :

- Identifier et mesurer les impacts du risque climatique sur ces risques ;
- Adapter les outils et processus existants le cas échéant ;
- Mettre en place des indicateurs de pilotage.

- 5.4.3 – Un Dispositif de gestion et suivi des risques climatiques et liés à l’environnement

Une feuille de route RSE validée par les instances exécutives et de surveillance, a été mise en place par le Groupe Crédit Mutuel. Elle est structurée autour de 3 axes :

- DURABILITE : asseoir notre démarche dans la durée
- REPORTING : développer des outils de mesure pertinents et tangibles
- CLIMAT : aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l’Accord de Paris

Le Crédit Mutuel Océan est représenté dans l’ensemble des groupes de travail, pilotés par la CNCM, qui permettent d’assurer le déploiement opérationnel de la feuille de route risque climatique et RSE.

Le Conseil d’Administration du CMO du 25 Mars 2021 a validé la formalisation de la prise en compte des risques climatiques et liés à l’environnement dans le cadre d’appétence aux risques du CMO en intégrant les risques climatiques à la cartographie globale des risques du CMO.

Des mesures d’atténuation et d’adaptation au changement climatique ont été engagées par le Crédit Mutuel Océan :

- Engagement au Net Zéro Banking en Mai 2021 actant la volonté du CMO d’aligner ses investissements et portefeuilles sur l’objectif de zéro émission nette d’ici 2050
- Politiques sectorielles à jour
- Note d’évaluation ESG dans les bases clients : développement en cours pour mise à disposition fin 2023 début 2024
- Gouvernance RSE en cours de finalisation
- Formation et Acculturation Managers et Elus
- Mise en ordre de marche pour
 - formalisation d’une politique sectorielle sur l’immobilier résidentiel en 2023
 - intégration des critères ESG dans la tarification des crédits

< 5.5 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion « actif-passif » du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d’analyse et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l’objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l’effet des variations de taux d’intérêts.

Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées au Comité des risques qui en fait le compte rendu au Conseil d’Administration. Le Conseil d’Administration a défini des limites pour les risques de taux et de liquidité. La situation du Groupe par rapport aux limites nationales ou réglementaires est communiquée à la Direction des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d’écoulement ...).

< 5.6 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit notamment le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) ainsi qu’un indicateur de liquidité à moyen terme, déterminé suivant une procédure nationale Crédit Mutuel. *Le ratio LCR au 31 décembre 2022 est de 155%* pour un seuil d’alerte de 110% et *le ratio structurel de liquidité à long terme, NSFR (Net Stable Funding Ratio) ressort à la même date à 116,43%* pour un seuil d’alerte de 105%.

Pour couvrir ses besoins de refinancement le Groupe dispose de :

- Un programme d'émission de Titres de Créances Négociables qui bénéficie d'une notation Standard & Poors de A-1 à court terme et A+ à long terme.
- Une nouvelle convention de refinancement conclue avec la B.F.C.M. en 2020.
- Un encours de créances hypothécaires mobilisables auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat.
- Un encours de titres et de créances privées éligibles à l'Eurosystème.
- Un tableau de ventilation des maturités :

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité	31.12.2022							
	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterm.	Total
Maturités résiduelles contractuelles en M€								
Actif								
Caisse - Banques centrales	41 175	-	-	-	-	-	-	41 175
Dépôts à vue - Etablissements de crédits	708 195	-	-	-	-	-	-	708 195
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	42	-	4 157	143	1	4 342
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	-	-	13 874	165	33 749	14 454	254 001	316 242
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - recyclables	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - non recyclables	-	-	-	-	-	-	620 153	620 153
Titres au coût amorti	-	-	26 208	129 101	419 761	-	3 175	578 243
Prêts et créances (y.c. les contrats de LF)	742 186	357 908	1 307 665	1 587 122	4 593 440	10 439 142	1	19 027 463
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	133	-	2 789	370	-	3 292
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	1	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. évalués au coût amorti	12 996 676	400 676	2 081 077	1 397 253	1 809 273	793 236	-	19 478 192

< 5.7 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée. Dans le cadre de la gestion de bilan, des opérations de macro couverture ont été mises en place sur l'année 2022 pour 360 M€. Les opérations de macro couverture représentent au 31 décembre 2022 1 330 M€.

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. La marge financière est sensible négativement à un aplatissement de la courbe des taux.

< 5.8 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

< 5.9 – RISQUE DE MARCHE

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport transmis trimestriellement au Comité des Risques et à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en termes de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers...) de conformité à la politique financière définie annuellement par le Comité Financier et validée par le Comité des risques. Un reporting sur ces activités est également transmis trimestriellement à la Direction des Risques de la CNCM.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.

< 6 – RISQUES OPERATIONNELS

Depuis le 1er janvier 2010, le groupe Crédit Mutuel est autorisé à utiliser son approche de mesure avancée (méthode AMA) pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel, sur le périmètre consolidé.

Le dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels s'appuie sur un référentiel commun (nomenclature des risques opérationnels) et sur des cartographies des risques réalisés par ligne de métier, objet, type de risque et contexte du risque en étroite relation avec les Directions fonctionnelles. Celles-ci instituent un cadre normé pour l'analyse de la sinistralité et conduisent à des modélisations à dire d'experts confrontées à des estimations probabilistes basées sur des scénarios.

Le calcul des exigences de fonds propres du groupe Crédit Mutuel est effectué en tenant compte de la nature prédominante du risque opérationnel qui peut être la fréquence ou la gravité (cette nature est justifiée dans la cartographie). Les calculs statistiques sont opérés de deux manières :

- pour les risques de fréquence, par LDA (Loss Distribution Approach) à partir de la base des sinistres du Groupe sur les 5 dernières années glissantes en date de survenance,
- pour les risques de gravité, par PCLDA (Potential Conditioned Loss Distribution Approach), scénarios de risques potentiels issus des modélisations à dire d'experts (effectuées dans les cartographies). Les scénarios sont agrégés entre eux en tenant compte des interdépendances afin d'obtenir le profil de risque du groupe Crédit Mutuel.

Ces deux composantes, LDA et PCLDA après agrégation, sont sommées pour obtenir l'exigence de fonds propres du Groupe, de laquelle vient se soustraire le montant calculé au titre de la déduction des assurances.

Cette exigence est ensuite répartie dans les cases de la matrice de Bâle. Ainsi, à l'issue de cette étape, le profil de risque du groupe Crédit Mutuel est déterminé. Les textes de référence prévoient la possibilité de déduire les garanties d'assurance « compatibles Bâle 2 » dans une limite de 20 %.

Au final, l'exigence finale de fonds propres, calculée au niveau national, va être répartie « top-down » entre les groupes régionaux. La part affectée à chaque groupe régional dépend de la moyenne sur 3 ans de sa contribution au PNB consolidé du Groupe pondérée par les coefficients de risque de Bâle 2 et de ses déclarations CAD s'il déclare des activités de marché. Il appartient à chaque groupe régional de calculer la répartition entre ses filiales de manière homogène avec les règles Groupe.

7 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE & GESTION DES RISQUES

Afin de renforcer les missions de surveillance dévolues au Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale, celui-ci s'appuie sur quatre **Comités** (composé d'administrateurs de la CFCMO) à savoir :

- le Comité d'Audit,
- le Comité des Nominations,
- le Comité des Rémunérations,
- le Comité des Risques.

Ces comités sont composés d'Administrateurs désignés par le Conseil d'Administration et animés par des membres du Comité de Direction. Ils instruisent les dossiers et les proposent au conseil pour décision.

Le Conseil d'Administration de la Fédération est assisté dans certains domaines par 3 Commissions :

- Commission Innovation et Expérience Client,
- Commission Accompagnement à la mission de l'Elu,
- Commission Vie Mutualiste.

Ces commissions sont composées d'Administrateurs désignés par le Conseil d'Administration et animées par des membres du Comité de Direction. Elles instruisent les dossiers pour lesquels ces derniers les ont mandatées. Elles rendent compte régulièrement aux Conseils d'Administration de leurs travaux et leur soumettent leurs observations, avis, propositions ou recommandations.

Pour les besoins de l'exercice de leurs attributions, les Commissions peuvent demander la réalisation d'études auprès de techniciens de la banque ou s'appuyer sur des groupes de travail constitués pour traiter, à leur demande, un sujet particulier.

La Direction Générale peut déléguer à des **Comités opérationnels** des activités spécifiques ou des travaux de réflexion, utiles à sa prise de décision. Il en détermine la composition et la mission.

Tous travaux réalisés par ces Comités opérationnels exigent des reportings précis aux organes exécutifs.

Ces Comités opérationnels sont au nombre de 4 :

- Comité de Crédit fédéral,
- Comité Financier,
- Comité de Tarification,
- Comité d'exploitation.

8 – INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS DES FILIALES EN 2022

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le Crédit Mutuel Océan contrôle différentes filiales dont la plus significative est :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours IFRS atteignent 163 M€ pour 110 entreprises ou groupes d'entreprises. Le résultat comptable IFRS s'établit à +30,5 M€.

9 – PERSPECTIVES

Dans un environnement économique et financier porteur d'incertitudes, le Crédit Mutuel Océan a pleinement joué son rôle de banque régionale favorisant la réalisation des projets de ses clients. Le résultat 2021 conforte une situation financière solide, qui se traduit par un ratio de solvabilité à 30,12 %. Outre la sécurité pour les déposants, cette structure financière permet d'assurer une véritable proximité par une modernisation continue du réseau d'agences et par la mise à disposition des clients de canaux de relation modernes et performants.

Fort de la qualité de sa relation avec ses sociétaires et clients, le Crédit Mutuel Océan va continuer de s'affirmer comme leur partenaire de confiance, en les conseillant pour l'épargne et les services et en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets.

10 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application des dispositions de l'article L. 511-45 du code monétaire et financier, modifié par l'ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, nous vous informons que le Crédit Mutuel Océan, Groupe bancaire régional, exerce l'intégralité de ses activités sur le territoire français.

En application des dispositions de l'article 511-16-1 du code monétaire et financier, créé par le décret n° 2014-1315 du 3 novembre 2014, nous vous informons que le rendement des actifs financiers 2022 du Groupe s'élève à 0,39% (bénéfice net/total de bilan).